

Liège ouvrira sa salle de shoot mercredi

Quelque trois cents toxicomanes de rue pourront se rendre à la salle de consommation dite à moindre risque qui ouvrira ce mercredi.

Le cannabis, le tabac et l'alcool y seront interdits, explique Dominique Delhaute, coordinateur général de la salle de consommation à moindre risque pour usagers toxicomanes de Liège.

Bien que de tels lieux ne soient pas autorisés par la loi belge, le bourgmestre de Liège, soutenu par le conseil communal, a entrepris diverses démarches au cours des derniers mois afin d'aboutir à l'ouverture d'une salle de consommation dite à moindre risque dans le but de réduire les nuisances liées à la consommation de rue.

Cette salle, dénommée « Saf ti », est située dans le quartier Cathédrale nord, dans les locaux ayant abrité il y a quel-

ques années le projet pilote Tadam (traitement assisté par héroïne), à côté du commissariat de Wallonie-Centre. Les toxicomanes y seront encadrés par une équipe spécialement formée et constituée de médecins, infirmiers, travailleurs sociaux et agents de sécurité.

« La salle sera accessible 365 jours par an. Ce n'est pas une expérience mais un projet qui doit se poursuivre car les toxicomanes ont besoin d'un suivi dans la durée », a souligné Benoît Drèze, président de la fondation Tadam.

Tout usager de drogue pourra y accéder à condition d'avoir 18 ans et de ne pas s'y rendre dans le but de mener une expérience. « On fera signer une charte qui engage les usagers à respecter les dispositions prévues. Sachant que l'on dispose de 12 places d'inhalation et 8 places pour injecteur, on table sur un maximum de 48 personnes présentes en même temps », précise Dominique Delhaute.

Un périmètre a été défini autour de la salle, celui-ci s'étendant du quai à la place Saint Denis et de la rue Cathé-

drale à la rue Léopold. « *Aucun fait de consommation et de deal n'y sera autorisé. On ne pourra en outre ni fumer du tabac ou du cannabis, ni consommer de l'alcool au sein de la salle* », ajoute le coordinateur.

Pour le bourgmestre de Liège, cette salle n'est qu'une première étape dans la lutte contre la toxicomanie de rue. Bien que le fonctionnement de cette salle repose sur un cadre défini dans une note par le parquet de Liège, il souhaite que le parlement fédéral adopte la proposition qu'il a déposée afin qu'une telle structure puisse jouir d'une base légale. Il en appelle également à la mise en œuvre de mesures visant à réguler la consommation de cannabis et à l'intensification de la répression en matière de trafic de produits stupéfiants.

Des portes ouvertes sont organisées ces samedi et dimanche. La Ville a prévu un budget annuel, sur fonds propres, de 830 000 euros mais une demande de subvention sera introduite auprès de la Région wallonne. ■